

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 26 AOUT 1903

Finances Municipales

Quand le COURRIER a abordé, l'hiver dernier, la question de nos finances municipales, il lui a fallu se rendre à l'évidence des chiffres et signaler le régime du déficit annuel dont nous a gratifiés notre Conseil-de-Ville, passé et actuel.

On avait l'air, dans certains quartiers, de se douter si peu de cet état de choses, que l'on s'illit nous tomber dessus, et que l'on nous accusa d'exagération et de manque de véracité. Nous donnâmes ce que nous avions de preuves en mains.

Les conclusions que nous tirions étaient bien prouvées, à notre avis, par les seuls chiffres provisoires que nous avions à notre disposition. Mais pour mettre les choses bien au point, nous ajournâmes nos contradicteurs à la date de la publication du rapport des opérations de l'année 1902.

Il y a huit mois maintenant que 1902 est terminé; et le Conseil n'a pas encore réussi à organiser ses petits papiers de façon à renseigner le public sur l'usage qu'il a fait de nos taxes et de ses emprunts.

Et pourtant notre conseil avait trouvé le moyen, avant la fin de l'année 1902, de faire publier une espèce de rapport financier presque favorable qui s'arrêtait au 31 octobre (la veille d'un paiement de plus de \$12,000).

S'il n'a fallu que quelques semaines pour donner un état de compte couvrant dix mois de 1902, nous ne voyons pas pourquoi huit mois ne suffisent pas à aligner les chiffres de novembre et décembre et les ajouter au rapport paru du reste de l'année.

Il y a quelque chose qui ne marche pas dans les rouages municipaux.

Il serait bon qu'on se servit d'un bidon approprié pour graisser ce qui retarde la machine.

Tous les conseillers ne sont pas responsables de cet état de choses. Notre ami l'échevin Lussier a déjà fait des observations à ce sujet; et nous croyons qu'il rendrait un réel service à la cause de la bonne administration de la ville, en insistant pour un rapport immédiat, et en ne désarmant pas jusqu'à ce qu'il l'ait obtenu. Il sera secondé par d'autres échevins.

Les divergences d'opinions ne peuvent pas empêcher tout le Conseil de voir l'urgence d'accomplir le devoir élémentaire de faire un rapport de ses opérations.

Ce que le COURRIER peut avoir à dire au sujet de nos finances est important, — au même titre qu'il est important pour les contribuables de savoir ce qui se passe, où va son argent, et de quelle façon on engage le crédit de la ville.

La négligence à renseigner le public sur la comptabilité de la ville ne peut être que le résultat de l'incurie du Maire et des Echevins.

Si l'état de choses actuel continue, il faudra conclure que l'on veut tenir le public dans l'ignorance de ce qui se passe, et les électeurs municipaux devront prendre à partie chacun des membres du conseil qui aura oublié son devoir à ce point.

Voici un échantillon de ce qui est en train de se passer ici.

C'est Hull qui nous fournit l'exemple.

M. W. H. Cluff, auditeur de la ville d'Ottawa et Séguin, percepteur du revenu de cette ville chargés de faire une enquête dans les finances de la ville de Hull viennent de présenter leur rapport dans lequel ils allèguent une série de déficits de 1895 à 1902 se montant à \$156,694.95. Les déficits sont comme suit :

Année.	Déficits.
1895 bal.	\$34,133.53
1896	2,553.27
1897	10,101.74
1898	11,658.90
1899	12,081.54
1900	28,125.07
1901	35,550.59
1902	24,490.34

Déficits totaux..... \$156,694.95
Les revenus ont varié de \$54,328 en 1896 à \$77,030 en 1902 et les dépenses courantes de \$51,001 à \$85,-

668 Le fonds d'amortissement s'est élevé de \$6,308 à \$15,832.
Le Conseil de ville de Hull devra s'occuper de rétablir l'équilibre dans ses finances.

On peut éviter cela

Que de souffrances, que d'ennuis, on s'éviterait en prenant quelques doses de BAUME RHUMAL au premier symptôme de grippe.
Remède actif, sûr et sans rival, 25 cts. par tout.

UN HOMME UTILE

M. BORDEN

Quand le nom de M. Borden fut prononcé comme étant le nouveau chef de l'opposition, le public avait hâte de savoir quel était cet homme, peu connu jusque là, qui chargerait ses épaules de la difficile et lourde tâche de continuer la politique de Sir G. E. Cartier et de Sir John Mc Donald.

Le choix du leader d'un parti est toujours chose délicate. Il s'agit de trouver réunies sur une même tête, la diplomatie, l'éloquence, la connaissance consommée de la politique et de l'histoire du pays, de la géographie, des ressources du sol et de l'industrie: ce chef doit exercer un prestige assez grand pour commander en maître et être assez modeste pour ne pas faire sentir sa supériorité: car est-il un monde plus susceptible et plus exigeant que ce groupe d'hommes qui composent un parti? Tant d'ambitions en jeu, pour être ménagées sans porter ombrage, doivent obéir à un chef renseigné, qui sait en même temps entretenir leur espérance et leur activité.

Et c'est ce personnage puissant et rare qu'il faut pour diriger un parti. Il est nécessaire qu'une même idée pénètre le cerveau de ses subalternes, qu'une même autorité les incite au mouvement.

Rien de plus important que le chef, dans un camp politique; et son rôle y est aussi nécessaire que celui du général pendant la bataille.

C'est lui qui trace les plans de campagne, distribue à chacun de ses hommes sa part de travail et de surveillance. Sous son contrôle tout doit concourir à l'unité. Quelle puissante organisation faut-il donc à un chef d'opposition! Ces qualités firent la force de Sir John A. Mc Donald, qui tint pendant un quart de siècle près, le parti conservateur au pouvoir.

S'il est difficile de conserver un parti dans les confiances du peuple, il est encore autrement ardu de l'y ramener quand une fois, il en est sorti: "Huc opus, hic labor."

C'est cependant l'œuvre entreprise par M. Borden. M. Borden peut compter sur ses éminentes qualités pour l'avenir de son parti.

Les récits d'Homère rapportent qu'Alecbiade, dans son enfance, faisait provision de savoir, recueilli dans le silence et l'étude, afin d'arriver un jour à rendre service à sa patrie, Athènes.

M. Borden, ainsi que le héros grec, a aiguisé ses armes longtemps pour les luttes du lendemain.

Il sait que l'avenir appartient aux hommes qui travaillent: les triomphes éclatants sont presque toujours de peu de durée: les victoires gagnées après beaucoup de peine seules demeurent stables.

Comme politicien renseigné, M. Borden ne le cède en rien à ses prédécesseurs; et comme orateur il a dépassé les espérances de ceux qui le connaissent et a effrayé les partisans du gouvernement. Sa vigilance s'étend aux points les plus recouverts de l'organisation politique.

Si on observe la justesse et la profondeur de ses idées, on voit qu'il ne songe à rien moins qu'à faire du Canada, l'un des pays les plus prospères du monde. Car il possède à un haut degré le sens pratique. Connaissant à fond toutes les richesses de notre sol, soit agricoles soit minières, il avise constamment aux meilleurs moyens d'en tirer parti.

Élevé au sein d'une ville toute vouée au commerce, Halifax, il a acquis dès l'enfance cette aptitude aux affaires, qui est le fondement le plus durable de l'éducation politique pour un hom-

me du Canada. Ici, notre position exige ce talent surtout, nous sommes destinés à être une nation commerciale par la fécondité de notre sol. C'est cette ressource qu'il importe présentement de développer. Il ne s'agit pour nous, ni de conquête, ni d'expansion territoriale. Mais, étendons nos relations commerciales: facilitons l'entrée de nos produits sur les marchés européens: établissons cette ligne rapide, comme le suggère depuis longtemps M. Borden lui-même. Qu'on vise surtout à ce qui peut augmenter notre richesse, par une protection efficace accordée à nos marchands à nos industriels; notre avenir tient à tout cela.

Tous les tatouements et les projets hasardeux du premier ministre font bondir d'indignation le chef conservateur.

Son dévouement aux intérêts du pays et son esprit si apte aux affaires ne peuvent pardonner à Sir Wilfrid les incertitudes d'un programme mal inspiré, non plus que les pertes de temps et d'argent dont il est cause.

Hatons le jour où nous aurons à la tête du gouvernement cet homme précieux. Rangeons nous en foule autour de l'homme, habile, intègre et sociable qui se dévoue pour l'avenir de la nation. S'il est d'importance primordiale d'avoir des hommes publics recommandables, il est non moins important de les supporter, de les entourer de confiance, c'est alors vraiment et seulement que leur patriotisme devient actif et fécond aux œuvres nationales.

LE CHANOINE DESORCY

Monsieur le chanoine Olivier Désorcy, curé de Saint-Ours, vient d'être enlevé subitement à l'estime et à l'affection de ses paroissiens. La maladie de cœur dont il souffrait depuis quelques années, et la paralysie, dont il avait été frappé, il y a environ six semaines, semblaient, en ces derniers jours, dissimuler leur travail funeste. Mais, dimanche, le 23 du courant, vers l'heure de la messe paroissiale, il tomba foudroyé par une syncope. Un de ses vicaires eut à peine le temps de lui donner une dernière absolution, puis l'extrême-onction, et déjà il était mort.

Ce vénérable curé naquit à Saint-Cuthbert, comté de Berthier, le 13 janvier 1827. Ses parents, remarquant en lui les plus heureuses dispositions, le placèrent, de bonne heure, au collège de l'Assomption pour y faire ses études classiques. A la fin de son cours, en 1847, il embrassa l'état ecclésiastique. Durant trois ans, il exerça les fonctions de professeur dans son Alma Mater, tout en étudiant la théologie. Au mois de septembre 1850, il se rendit au grand Séminaire de Montréal, pour se préparer immédiatement au sacerdoce. Le 29 décembre suivant, il était ordonné prêtre, par Monseigneur Jean-Charles Prince, dans la cathédrale de Montréal. Le 15 janvier 1851, il fut nommé vicaire à Longueuil, mais cette mission fut aussitôt révoquée. Au curé de Saint-Basile, qui réclamait un secours pressant, il fut envoyé comme auxiliaire jusqu'à la fin du mois de septembre suivant. Nommé alors vicaire à Saint-Césaire, il y trouva un vaste champ pour son activité et son zèle. Cette paroisse était immense, et comprenait, en outre, plusieurs missions. Celle de Saint-Etienne Balton, distante de quinze lieues, était surtout pénible. Il en reçut la desserte. Tous les mois, par des chemins difficiles, il se rendait dans cette pauvre localité pour donner aux fidèles les secours spirituels dont ils avaient besoin. N'ayant pas les forces nécessaires pour suffire à cette tâche ardue, il fut transféré au vicariat de Sainte-Marie de Monnoir, le 3 novembre 1852. Il y demeura près de deux ans. Sous la pieuse et sage direction de M. le grand-vicaire Elionard Crevier, de vénéralé mémoire, il acheva de se former aux vertus et aux connaissances qui font le bon pasteur des âmes.

Au mois de septembre 1854, les habitants de la paroisse, de Saint-Alexandre ayant demandé à Monseigneur Prince de leur donner un curé

résidant, l'abbé Désorcy fut choisi pour remplir ce nouveau poste. Il allait tout y créer, pour ainsi dire, au spirituel et au temporel. Les fidèles, longtemps très éloignés des églises, avaient un grand besoin de la présence du prêtre pour les instruire et les former à la vertu. L'église paroissiale qui venait d'être construite, était à peine logeable avec ses quatre murs dégarnis. Il n'y avait pas encore de presbytère; et, du reste, rien autre chose dans l'établissement religieux. Devant ce dénuement, le nouveau curé ne se rebuta pas. Il se mit à l'œuvre avec zèle et se dépensa, sans compter, pour le bien de ses paroissiens. Par son dévouement, son affabilité, son intelligence des affaires, il gagna bientôt leur confiance et leur affection. Grâce à leur généreux concours, et souvent aussi à même ses deniers personnels, il put exécuter à diverses époques, des travaux considérables. C'est ainsi qu'il fit terminer le presbytère, dont les fondations étaient jetées avant son arrivée, construire les dépendances curiales, un rond point, une sacristie, une tour et un clocher pour l'église, puis parachever l'intérieur de l'église et de la sacristie. Au milieu de toutes ces sollicitudes pour la création et l'entretien de l'établissement curial, il travailla avec ardeur à la sanctification de ses paroissiens. Par des catéchismes appropriés, des retraites, des appels réitérés à la fréquentation des sacrements, il leur apprit à connaître leurs devoirs envers Dieu, répandit parmi eux l'esprit de piété, et leur fit aimer la religion. Il porta encore plus loin son ambition de pasteur. Pour relever le niveau intellectuel de sa paroisse, il s'appliqua à ouvrir de bonnes écoles. Il voulut, de plus, en 1866, fonder un couvent, pour l'éducation des jeunes filles. Pour le diriger, il fit appel aux Dames de la Présentation de Marie, dont il avait apprécié le mérite à Sainte-Marie de Monnoir, après leur arrivée au Canada, en octobre 1853. Elles s'empressèrent d'accepter sa proposition. Dès le 15 octobre 1866, elles vinrent s'installer dans les locaux temporaires qu'elles devaient habiter jusqu'en 1876. A cette époque, en effet, le couvent, qui fait aujourd'hui l'ornement de la paroisse, était construit, grâce à la générosité du curé et des paroissiens. Mais le zèle curé ne devait pas jouir du fruit de ses sacrifices. Au mois de septembre 1876, il était appelé à la cure de Saint-Ours. En apprenant cette nouvelle, les paroissiens de Saint-Alexandre furent dans la consternation. Ils s'empressèrent d'adresser à Monseigneur Moreau une requête, couverte de 353 signatures, dans laquelle, après avoir exprimé leur chagrin, ils disaient, en particulier: "que le départ de celui qui avait dirigé leurs affaires paroissiales avec tant de sagesse et de zèle serait considéré comme un dommage incalculable pour eux tant dans l'ordre spirituel que temporel." Cette requête, toute à l'honneur du curé et des paroissiens, ne peut faire changer la décision de l'évêque. Devant Dieu, Monseigneur Moreau avait jugé que Monsieur Désorcy serait encore plus utile à l'Eglise sur un autre théâtre.

A son arrivée à Saint-Ours, Monsieur Désorcy trouva les esprits bien divisés. Cette paroisse, d'ordinaire si religieuse et si calme, se trouvait alors en pleine agitation. Depuis quinze ans, les paroissiens s'étonnaient et se disputaient au sujet de leur église, dont la reconstruction s'imposait. Chacun voulait faire prévaloir son idée, et l'action commença à porter remède. Avec tact, habileté et fermeté, il réussit à pacifier les esprits et à obtenir l'effort de toutes les bonnes volontés. Sous son impulsion, non seulement l'église fut reconstruite, mais tous les édifices, qui composent l'établissement religieux, furent renouvelés. Après l'église, que tout le monde admire, vint le presbytère, puis le couvent placé sous la direction des Sœurs de la Présentation de Marie, et le collège commercial qu'il confia aux Frères de l'Instruction Chrétienne de Plœrmel, France. Il semblait que sa tâche fut achevée. Mais un incendie

vint, il y a deux années, détruire le nouveau couvent de fond en comble. L'épreuve était grande. Mais le dévouement du curé et des paroissiens fut encore plus grand que l'épreuve. Ils se remirent de suite à l'œuvre, et un couvent plus beau que le premier surgit des cendres. Ce qu'il en a coûté au curé de peines, de troupes, de sacrifices pécuniaires pour arriver à ces résultats étonnants, Dieu seul le sait. Mais c'est que les hommes savent, c'est que les paroissiens de Saint-Ours ont généreusement donné pour la gloire de Dieu, qu'ils ont raison d'être fiers de leurs édifices religieux, et qu'ils jouissaient de la paix sous la direction paternelle de leur curé. Cette paix, qui rend les âmes heureuses, Monsieur Désorcy ne l'a pas procurée seulement par ses talents administratifs. Comprenant la fin sublime de son ministère, il s'était appliqué à bien diriger sa paroisse au point de vue spirituel et moral. Il combattit les désordres, encouragea la pratique de la vertu et facilita la fréquentation des sacrements. Tant qu'il a pu travailler, il a été au poste du devoir. Il ne s'est arrêté que sous l'étreinte de la maladie. Et, dans ses dernières années, quand la souffrance le laissait en repos, il reprenait son activité pour de nouveaux labours. Le dimanche même qui a précédé sa mort, annonçant la parole à ses paroissiens, il leur laissait entrevoir son intention de reprendre le ministère actif confié plus spécialement, depuis bientôt trois ans, à deux auxiliaires dévoués.

Monsieur Désorcy est donc mort au poste du travail, dans la 77e année de son âge, la 53e de son sacerdoce et la 49e de sa vie curiale. Comme prêtre, il a parcouru ainsi une longue carrière. Et cette carrière sacerdotale, il l'a employée pour faire le bien. Aimant ardemment la sainte Eglise, il s'appliqua à la faire respecter et aimer par tous ceux sur lesquels il eut une action. Plein de respect pour l'autorité, dont il secondait les vues, il en était hautement apprécié. Il en reçut une preuve sensible, en 1877, lorsque Monseigneur Moreau le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale. Zélé pour la maison de Dieu, il eut à cœur de l'ornement et de promouvoir la beauté du culte. Il voulait par là y attirer les âmes, pour les instruire et les sanctifier par sa parole, et les sacrements. Ami de l'éducation, il travailla toujours à en répandre les bienfaits au prix de sacrifices pécuniaires parfois considérables. Homme de bonne société, il sut se montrer toujours accueillant, aimable, plein d'un esprit qui réjouissait sans jamais blesser. Digne dans ses rapports, ferme dans ses directions, il commanda le respect pour sa personne et ses actes. Ces rares qualités lui ont permis d'amasser, sans doute, de précieux mérites pour le ciel. Que Dieu en soit la grande récompense!

Les funérailles de Monsieur Désorcy ont lieu, aujourd'hui même, à Saint-Ours. Son corps sera inhumé dans le caveau de l'église paroissiale.

EVÊCHÉ DE SAINT-HYACINTHE, }
le 24 Aout 1903.

Monsieur le chanoine Olivier Désorcy, curé de Saint-Ours, décédé hier en son presbytère, était membre de la "Société Ecclésiastique du Diocèse de Saint-Hyacinthe" (La Caisse). Les associés lui doivent une messe.

Le défunt faisait également partie de la Société d'une Messe—scetion provinciale. Les membres de la section diocésaine lui doivent aussi une messe.

Le service et l'enterrement auront lieu à Saint-Ours, mercredi matin, le 26 du courant à 10.30 heures.

Par ordre :
A. M. DAoust,
vice-secrétaire.

—POUR GUÉRIR UN RHUME EN UN JOUR.—Prenez les Tablettes Laxative de Bromo Quinine.

Le pharmacien vous remboursera votre argent si elles ne vous guérissent pas.

Exigez la signature E. W. Grove sur chaque boîte \$0.25.

Le Siron Libouy est fortement recommandé par la profession médicale comme un préservatif contre les maladies infectieuses.

AU JOUR LE JOUR

Les libéraux qui se plaignaient d'avoir en M. Tarte un ministre tapageur, ne doivent certainement pas se plaindre de leur nouveau fétiche, l'honorable Raymond Préfontaine. En effet, ce dernier est en train de descendre au niveau du grand parleur Simon Oulard Parent.

—Le Rappel.

Si le G. T. P.—plan ministériel, a une valeur appréciable pour la province de Québec, c'est sans contredit dans l'effort qu'il peut avoir d'ouvrir le Nord à la colonisation. Or, qui contestera que les intérêts de la colonisation seront mieux servis par un chemin de fer spécialement à cette fin, et dont le tracé sera fait de façon à ce que la voie ferrée traverse les régions colonisables, sans s'occuper principalement de suivre la ligne droite, plan Borden.

—Le Rappel.

Le débat sur la motion que la Chambre des Communes se forme en comité général pour étudier le contrat du Grand Tronc Pacifique ne se terminera pas avant la fin de cette semaine. Ensuite, il y aura la discussion des détails et la troisième lecture qui peuvent bien mener aux premiers jours de septembre.

Le gerrymander et les estimés supplémentaires occuperont bien l'attention des députés pendant trois semaines.

Il est donc très probable que la prorogation n'aura pas lieu avant le mois d'octobre.

—Le Journal.

Une dépêche de Londres annonce que le Canada a refusé de permettre la publication complète des procédures de la fameuse conférence coloniale.

Il est évident que s'r Wilfrid n'a pas bien représenté notre pays à cette convention.

Est-ce qu'il a trop froissé le sentiment de la province de Québec? Il a honte de sa conduite.

Il a intérêt à cacher quelque chose. Les déclarations de cette conférence avaient rapport à des questions publiques et les contribuables ont le droit de savoir tout ce qui s'y est passé.

—Le Journal.

Un chemin de fer national

Le discours de M. Borden en réponse à celui du Premier Ministre, sur la politique de chemins de fer, a été non seulement une critique juste des actes du gouvernement; à ce premier point de vue, le chef de l'opposition se plaçait en maître au premier rang des orateurs parlementaires: mais son discours, ce mérite déjà enviable, joint celui d'avoir suggéré une politique éminemment propre au développement du pays. Puisqu'il faut bâtir un chemin de fer, qu'on le construise de manière à en tirer le meilleur bénéfice possible. Ce mot résume le discours de M. Borden: mais voyons un peu quelles sont les suggestions faites par lui.

Tout d'abord l'orateur parlementaire propose de prolonger l'Intercolonial jusqu'à la baie Georgienne: de plus, au lieu de faire contribuer le trésor public à la construction de la division est du nouveau chemin de fer transcontinental, il serait mieux de rendre propre à la nation la partie du Pacifique Canadien qui s'étend entre North Bay et Port Arthur.

Cette politique signifie la préservation de l'Intercolonial dans lequel \$70,000,000 de l'argent du peuple est déjà investi. On sait que d'après l'exposé de Sir Wilfrid, le nouveau chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, en longeant l'Intercolonial, lui ferait une concurrence insoutenable et cette dernière ligne qui a coûté si cher au trésor public serait réduite à rien. De plus, nous pourrions utiliser nos canaux: c'est à-dire tirer profit d'une dépense de \$80,000,000 qui deviendra inutile par la construction du Grand-Tronc Pacifique.

En troisième lieu, vient la garantie aux quatre grands chemins de fer canadiens entre North Bay et Port Arthur d'un transport suffisant, évitant ainsi la construction d'un autre chemin de fer à travers une région difficile.

Un point capital se rattache à cette politique pour ce qui regarde l'encouragement donné à nos ports.

N'est-il pas, en effet, de la plus mauvaise politique que de faire de Portland, une ville des Brts-U, la

[A suivre sur la 2e page]

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Bi-Hebdomadaire
Est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe, rue Casadeau, No 218, par J. de L. Tardif, domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT
\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout année commencée se paie en entier.

ANNONCES
Prix insertion: 10 centins la ligne, les réclames successives, 6 " " "
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque.
Avis spéciaux: 10 centins la ligne.
Annonces à long terme, tarif spécial.

(Suite de la 1ère page)

port de mer de tout le trafic d'une grande ligne comme le serait le Grand-Tronc Pacifique? Qu'on ne s'y trompe pas: c'est ce qui a été résolu, et les américains du Maine, d'y applaudir avec force. L'Advertiser de Portland a publié la note sensationnelle suivante:

"Les citoyens de Portland, déclarent qu'il, seront heureux d'apprendre qu'il est pratiquement décidé que cette ville sera le grand terminus de la ligne du Grand-Tronc Pacifique qui traversera le continent.

Le doute sur cette assertion n'est guère possible. Voilà donc autant de commerce et d'importance d'élevés à Montréal ou à St Jean, N. B.

Notre gouvernement s'est donc engagé à développer la prospérité des villes des Etats Unis au détriment de nos nôtres.

Au contraire, par le prolongement de l'Intercolonial, ce sont nos ports canadiens qui prospéreront.

En général tout notre système de transport, tant par eau que par terre, en éprouvera un développement considérable.

Ce sera du même coup la création du transport sur les grands lacs, le transport gratuit sur le St Laurent et les côtes situées le long des provinces maritimes.

Par ce même programme nous verrons encore faciliter l'établissement de taux de transport peu élevés dans toutes les parties du Dominion pour les personnes qui voyageront.

Signalons encore l'évitement d'un boodlage évident que s'efforcent de faire certains politiciens à conscience large. Ce qu'il convient ce n'est pas la création d'une ligne au profit de quelques particuliers et entretenue avec l'argent de tout le monde, mais un chemin de fer pour le peuple puisque c'est avec l'argent du peuple qu'on en défraie la dépense.

La différence entre le programme du gouvernement et celui de l'opposition est nettement tranchée et susceptible de conséquences fort différentes, bien que tendant chacun d'eux au développement des chemins de fer; mais c'est précisément de cette différence qu'il faut tenir compte si l'on ne veut dériver vers la ruine en adoptant les intentions du gouvernement.

COLONNE AGRICOLE

Avantages du drainage en sous-sol

Département de l'Agriculture de la Puissance du Canada

Division du Commissaire de l'Agriculture et de l'Industrie laitière. Ottawa, le 20 août, 1903.

On peut facilement donner plusieurs raisons pour démontrer que, presque toujours, le drainage a pour effet d'améliorer les terrains en culture. La nature a elle-même prouvé son droit de drainer parfaitement une portion considérable du sol; mais il est probable que, avec le temps, la mesure que la terre acquerra plus de valeur, on jugera convenable d'assainir artificiellement la plus grande partie des terrains plats ou peu élevés qui méritent d'être cultivés. La question de savoir s'il est profitable de drainer une étendue donnée dépend de la valeur du terrain avant le drainage, du coût de l'opération et de la valeur qu'elle ajoutera à la terre. Chaque propriétaire doit ici décider pour lui-même.

Tout d'abord, il convient de dire que le drainage approfondit le sol et donne ainsi plus d'espace aux racines des plantes. Si les racines n'ont pas simplement de quoi se nourrir, aucune plante ne tirera tout l'avantage possible des ressources du sol. Dans les terrains convenablement drainés, les racines de la plupart des plantes cultivées s'étendent au loin et à une grande profondeur assez communément jusqu'à deux et quatre pieds; on a vu certaines plantes, comme la luzerne pousser leurs racines jusqu'à trente pieds. Au lieu de racines, sans celles des plantes botaniques, ne possèdent dans l'eau stagnante. Le drainage convenablement exécuté abaisse la surface de l'eau du sol, permet ainsi

aux racines de pénétrer à leur profondeur normale, et concourt à donner une aide très favorable à la croissance et au rendement des récoltes.

Le drain, en emportant l'eau libre qui remplit les pores du sol, permet à l'air de pénétrer celui-ci. La terre respire, pour ainsi dire, à travers le drain, car il existe un courant d'air continu de long en large, de haut en bas, causé par les variations dans la pression atmosphérique. Lorsque la terre est comparativement sèche, ses pores contiennent une bonne quantité d'air. Adviennent une pluie, l'eau remplit la partie supérieure de ces pores; mais si l'air n'a pas un débouché plus bas, il se trouve emprisonné, exerce une pression sur l'eau au dessus et empêche celle-ci de pénétrer dans le sol à plus d'un ou deux pouces de profondeur. Il peut donc arriver qu'un terrain non drainé, l'eau d'une pluie soudaine et abondante se repande à la surface et que le sol, à une profondeur d'un pouce, reste aussi sec qu'auparavant. C'est là une preuve de l'énoncé, apparemment contradictoire, que le drainage du sous sol est une sauvegarde contre la sécheresse.

Les terrains détrevés, à moins qu'ils ne soient bien couverts d'herbes, sont exposés à perdre beaucoup lors qu'ils sont lavés par les fortes pluies du printemps et de l'automne. Si la terre n'est pas suffisamment drainée, la pluie ne peut pénétrer directement, comme il est dit ci-dessus: l'eau se répand au contraire à la surface, charriant avec elle une bonne partie du sol et enlevant la fertilité à presque tout ce qui en reste. Mais, par un drainage convenablement fait, la pluie est aussitôt absorbée, infiltre le sol en le saturant dans sa descente, et porte ses éléments fertilisants aux racines des plantes, tandis que le surplus d'humidité s'écoule par les drains.

En outre, le drainage est absolument nécessaire à la pulvérisation des sels gras. Il est évident qu'un sol humide ne peut pas être pulvérisé, un peu d'humidité est absolument nécessaire à un terrain naturellement sec. L'eau est retenue dans la terre par tous les petits grains de sable, et si ces petits grains sont pressés entre eux, il se trouve plus de place pour laisser écouler l'eau. Cette compacité se trouve toujours, plus ou moins dans les sous-sols. Il s'ensuit naturellement que ces sous-sols deviennent plus ou moins sujets à l'humidité, par le fait qu'ils sont composés de toute espèce de particules différentes, c'est-à-dire, qu'ils dépendent complètement de la "pulvérisation". Cette compacité d'humidité est la vraie sauvegarde contre la sécheresse en général. Le soleil a un pouvoir tout puissant sur les terrains reconnus comme humides, le fait est, qu'il n'est ni étonnant et puissant pouvoir. La chaleur naturellement est essentielle à la germination des graines de n'importe quelle espèce. Tout cultivateur qui possède un terrain, considéré comme "froid" en reconnaît le fait. Nous pourrions trouver encore beaucoup d'autres arguments en faveur du "drainage sous-sol" entre autres par exemple celui d'une saison favorable à une abondante moisson causée par une semence faite plus à bonne heure que de coutume, et sur un terrain bien égoutté; nous pouvons donner comme exemple le blé et le trèfle d'automne, moissonnés avant la saison froide. Comme dernier argument on peut employer le fait d'enlever du sol toutes les matières salines, considérées comme solubles, et formées par le débrisement de toute matière rocheuse organique, contraire à la culture de n'importe quelle plante, sur tout terrain "alcali" c'est-à-dire un terrain reconnu comme impropre à toute culture quelconque.

W. A. CLEMENS, Commiss des publications.

PROPOS D'EDUCATION

Dans tout jeune homme il faut former le caractère. Qu'est ce que le caractère? Le caractère est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne et inspire à tous, cette certitude que nous appelons la sécurité. (LACORDAIRE).

Cette trempe vigoureuse ne saurait être que le fruit d'efforts sans cesse renouvelés. Pour l'obtenir il importe que l'éducation ne paralysé pas les énergies de la nature en voulant les développer par des soins artificiels. Or, tel est précisément le but que poursuivent dans nos collèges les prêtres éducateurs.

Sans doute l'enfant, le jeune homme y est soumis à une discipline qui peut paraître étroite et rigoureuse, mais cette discipline est pour sa volonté un guide, et non pas une chaîne. Elle lui laisse une liberté de mouvement souvent plus grande que la vie de famille. Loin de supprimer son libre arbitre, elle lui apprend à en faire usage.

L'instruction qu'on donne, dans nos collèges par le fait essentiellement unie à la connaissance des vérités de la religion, assure à la volonté les lumières sans lesquelles elle est souvent incertaine, hésitante, inconsistante.

L'instruction lui fait connaître la voie qu'elle doit suivre. Elle pour-

voit ainsi à son premier besoin, au besoin de lumière.

De plus, la pratique des devoirs religieux, appartenant à l'enfant à se connaître lui-même, l'habitude à prendre en main le gouvernement de son intérieur. Il travaille avec énergie, par lui-même, à l'aide de cette connaissance, à améliorer et à perfectionner les dons qu'il a reçus de Dieu.

Outre les lumières qu'elle réclame, la volonté a besoin de forces. A un point de vue même purement humain, la meilleure sauvegarde que la volonté puisse trouver contre sa faiblesse, consiste dans de bonnes habitudes, et le moyen d'acquérir de bonnes habitudes est de suivre une règle. Une règle n'est pas pour la volonté une entrave, mais une force et un point d'appui solide. Cette nécessité s'impose même aux hommes faits, s'ils veulent que leur vie soit digne, sérieuse et honnête. L'habitude contractée par l'obéissance à la règle est donc un élément incomparable de bien pour l'avenir. Mais à une condition, c'est que cette obéissance ne soit pas purement passive, qu'elle soit au contraire le résultat du libre effort de la volonté éclairée par l'intelligence et fortifiée par l'amour du bien.

Heureux l'écolier qui, entrant au collège, y vient avec l'apprentissage déjà fait de l'obéissance et de la vie réglée au foyer paternel. Plus heureux encore le jeune homme qui sort du collège emportant avec lui de fortes habitudes contractées sous une discipline forte et constamment observée.

LE BUT DE L'EDUCATION (1)

Le principal de l'éducation, c'est de former l'élève à l'intelligence et à la pratique du devoir.

Le devoir, c'est l'obligation morale qui réclame de notre volonté le plein accomplissement de tout ce qui, dans l'ordre établi par Dieu, peut nous conduire au bonheur. Le devoir, d'après l'expression même de Lacordaire, est la plus grande puissance de la vie, car il est une force créatrice et une force de résistance.

Pour en inspirer l'amour au jeune homme, il faut lui apprendre à le puiser dans le respect de soi-même et dans la fidélité à Dieu. Il faut donc nous ouvrir son intelligence qu'à la vérité, et ne permettre à son cœur que les joissances de la vertu, son tenue par la piété. Il faut lui apprendre aussi à dominer tout son être par le travail chrétienement accepté et accompli; infuser aussi une noble fierté qui le rende énergique, fort, invincible, surtout contre le respect humain, puis ne pas craindre, par une fausse modestie, de former doucement son âme aux sentiments de la reconnaissance.

L'enfant est-il à l'Etat? question puérile, si elle n'était monstrueuse. Non, l'enfant n'est pas à l'Etat, il est à Dieu avant tout, et il est bien à vous, pères et mères, après Dieu.

L'enfant, c'est vous, c'est votre sang, c'est votre vie, c'est votre âme. Une chose appartient à qui l'a faite. Qu'a-t-il donc mis, l'Etat, dans cet être, pour le vouloir et le déclarer sien, et le former comme il l'entend? Vous ne le soifriez pas pour de jeunes chiens nés chez vous!

Citons cette parole de Lamennais: "Le père a droit à tous les moyens d'éducation qu'offre la société dont il est membre, et nul n'est autorisé à lui en interdire aucun, ou à le contraindre sur le choix; autrement, on opprime le père, on opprime l'enfant, on opprime la famille, et en laissant les corps libres, on établit une servitude morale qui s'étend des sciences jusqu'à la religion et aux mœurs elles-mêmes."

"Si l'Etat se réserve le privilège exclusif de l'éducation, alors il faut dire que la religion, les mœurs, que la croyance même en Dieu est soumise à la volonté du gouvernement. Je cherche pour cela des raisons, je ne trouve que des prétextes."

Les maîtres que les parents donnent à leurs enfants ne sont point les fonctionnaires d'une puissance qui a le droit de se substituer à leur autorité, de confisquer leur paternité et leur mission; ils ne sont que les délégués de leur pouvoir, les auxiliaires de leurs sollicitudes et de leurs légitimes ambitions, les représentants de leurs responsabilités et de leur ministère sacré, les continuateurs de leur œuvre première et des religieuses traditions du foyer. Ils peuvent les prendre où ils veulent.

J. E. (1) Discours du P. Savignol (Sorboz), 1894.

LE GUIDE DE L'INVENTEUR

Nous accusons réception d'un exemplaire de la dernière édition du GUIDE DE L'INVENTEUR, que MM. Marion et Marion ont bien voulu nous envoyer. Ce livre contient une foule de renseignements précieux pour les industriels, manufacturiers, ingénieurs, en un mot pour tous ceux qui s'intéressent aux inventions et découvertes. On y trouve le coût des brevets d'invention dans tous les pays; une notice générale sur les brevets et les inventions brevetables; une liste d'inventions qui ont rapporté des fortunes; des informations complètes au sujet des marques de commerce, des dessins industriels, etc. MM. Marion et Marion nous ont formé qu'ils enverront gratuitement un exemplaire du GUIDE DE L'INVENTEUR à ceux de nos lecteurs qui en feront la de-

mande d'ici au 1er septembre et qu'après cette date l'exemplaire se vendra 25 centins.

Une victime de l'hydropisie

GUERIE APRES QUE LES MEDICINS EURENT DECLARE SON CAS DÉSÉPERÉ

Les membres enflés jusqu'à devenir une masse gonflée et inerte - Les Pilules Roses du Dr Williams amènent la guérison.

Dans le petit village de Rodney, non loin de la ville minière de Springhill, N. E., demeure M. James Stevens, homme d'un âge moyen, tranquille, qui bien que menant une vie retirée, a fait le sujet des conversations générales à cause d'une guérison regardée comme miraculeuse par ceux qui sont au courant de la maladie à laquelle ce citoyen a été en proie. Le mal qui, il y a deux ans, avait terrassé M. Stevens, s'était abattu sur lui graduellement. Il éprouvait une lassitude générale croissante; les reins ne remplissaient pas normalement leurs fonctions et son corps commença à enfler. Le mal prit des proportions extrêmes au point que M. Stevens devint une masse de chair gonflée et inerte. Une empreinte faite sur la chair gonflée avec le doigt y restait toute la journée. La faiblesse urinaire devint douloureuse et inquiétante, l'émission de l'urine devenant très fréquente. Les médecins déclarèrent que c'était l'hydropisie, mais comme leurs remèdes n'opéraient pas de guérison, ils déclarèrent le mal incurable. On en était là lorsqu'on se rappela le cas d'un voisin qui avait été guéri par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams après une longue et cruelle maladie, et il fut décidé de faire l'essai des pilules. Après que la deuxième boîte fut épuisée, l'œdème commença à diminuer, le besoin d'uriner se manifesta moins fréquemment et le malade reprit un espoir reconfortant. L'usage des pilules continué encore quelque temps, remit M. Stevens sur pied. Les membres furent ramenés à leur état naturel, son poids devint normal, les reins reprirent leurs fonctions saines et aujourd'hui M. Stevens va à son travail de chaque jour, offrant un bon spécimen du Canadien fort et vigoureux. Son retour à la santé est dû entièrement aux Pilules Roses du Dr Williams et il n'hésite pas à les recommander chaleureusement à ceux qui souffrent. Au lecteur sceptique, des cas comme celui-ci peuvent paraître remarquables, mais les Pilules Roses du Dr Williams ont en réalité guéri des milliers de cas déclarés incurables par les médecins. Ces pilules font un sang nouveau, riche, à chaque dose et, de cette façon, elles tonifient et renforcent chaque organe du corps chassant la maladie et ramenant le malade à la santé après l'insuccès de tous les autres moyens. Ceux qui sont faibles et malades ou qui sont atteints de maux chroniques, ne devraient pas gaspiller d'argent et un temps précieux à faire des expériences avec d'autres remèdes, mais ils devraient prendre les Pilules Roses du Dr Williams immédiatement s'ils veulent revenir tout à fait à la santé. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

ETUDE SUR LA FEMME

La femme, que voulez vous, n'a pas le cerveau conformé pour les hautes compréhensions philosophiques, jamais elle ne pourra attendre à ces hauteurs, me disait un obstiné raisonneur. — Pourquoi?... — Mon Dieu... pourquoi... parce que la nature n'y a pas pourvu. Parce que sa constitution physique ne se prête pas aux longs efforts intellectuels, parce que son rôle dans le monde est tout autre. Elle est la poésie de la vie, elle est l'illusion. De par la puissance de ses yeux, le charme de son sourire, l'attrait de sa faiblesse, elle est la reine de l'univers... Passagère royauté, qui ne dure, comme les roses, que l'espace d'un matin. Elle retombe brusquement à bas de son piédestal avec le premier cheveu blanc, la première ride. Ne plus compter dans la vie dès qu'on a cessé d'en être le charme, la poésie, l'amour. Si ce destin était le nôtre, si nous ne devions être entre les mains de l'homme qu'un jouet qu'il devra briser quand il ne l'aura plus, notre destin serait plus cruel que celui de tous les autres êtres de la création. Pour la gloire du Créateur, pour le bonheur même de l'homme, je revendique au nom de la femme un rôle plus digne de l'œuvre divine. Je veux qu'au lieu d'être une parcelle de l'humanité, elle en soit la moitié. Qu'elle devienne la confidente du mari, son égale au foyer, l'associé de ses projets, sa vaillante

Chaleur Uniforme
Lisant confortablement au premier étage.
Baignant le bébé confortablement au deuxième étage.
Ecrivant confortablement au troisième étage.
voilà en peu de mots, l'histoire de chaque ménage chauffé par une
Fournaise Sunshine
Les Régulateurs qui divisent l'air chaud sont construits d'une telle manière, les tuyaux qui le transportent aux différents registres sont ainsi placés, qu'il est facile de diriger la quantité de chaleur voulue aux différents appartements, ou aux différents étages d'une maison.
La Sunshine est la seule fournaise manufacturée dans laquelle les tuyaux à air chaud du premier étage ne volent pas la chaleur des tuyaux du deuxième et du troisième étage.
Elle brûle le charbon, le coke et le bois également bien.
En vente chez tous les marchands entrepreneurs.
Ecrivez et demandez notre livret descriptif.
McClary's
Fabricants du range Famous Active et du range d'acier Cornwall.
London Montréal Vancouver
Toronto Winnipeg St. John, N.B.

La Distillerie Melchers à Berthierville, P. Q.
Là où est distillé le
Gin Canadien Melchers
CROIX ROUGE
qui n'est offert aux consommateurs qu'après avoir
Vieilli pendant des années
dans des entrepôts contrôlés par le Gouvernement.
C'EST UN GIN UNIQUE COMME QUALITE.
Il est plus Pur, plus Vieux et beaucoup plus Agréable
à boire que le meilleur Gin Importé.
BOIVIN, WILSON & CIE., MONTRÉAL, CAN. SEULS CONCESSIONNAIRES.

compagne dans les bons comme dans les mauvais jours. Il est des mots lumineux comme des astres, retentissants comme des coups de tonnerre, qui peuvent devenir dans sa bouche d'une touchante persuasion: Liberté, égalité, fraternité! Il faut que la femme se pénétre de l'esprit des principes nouveaux qui doivent régénérer l'humanité, il faut qu'entre deux baisers elle imprime à l'âme de son fils plus ardent, les maximes austères qui seront plus tard la règle de sa conduite. Oh! l'admirable transmission de la pensée, cœur à cœur, âme à âme, cette seconde vie que la mère peut donner à l'enfant! Ce dernier, plus tard, la rendra en caresses et en sourires à son cher petit. C'est ce qui consacre l'immortalité de la mère et assure la continuité de ses préceptes que vous élaborez si difficilement dans votre cerveau. Si l'âme de la femme ne les recueille pour les pénétrer de chaleur, pour les féconder, votre œuvre, messieurs les savants, s'évanouira comme un beau songe.

Rappelez vous donc, vous qui criez à l'infériorité intellectuelle de la femme, qu'elle hérite d'un lourd passé d'oppression. Il faut convenir que les lois de l'atavisme, de l'hérédité, de l'adaptation s'appliquent aussi exactement à elle qu'à la plante ou à l'animal. Le cerveau féminin formé et comprimé après des siècles, ne peut s'ouvrir tout à coup à la compréhension des hautes problèmes philosophiques. Regardez la différence d'éducation: à l'âge où l'on trouve gentil que les petites filles bercent et endorment leur poupée, le garçonnnet s'inocule du latin, pioche ferme les mathématiques et la rhétorique. L'écolier tend à aiguïser sa pensée, à étendre ses connaissances dans le domaine scientifique, à se fortifier pour se lancer plus tard dans les hautes sphères. Chez la femme, au contraire, on ne cherche qu'à émousser la sensibilité, à lui donner une culture qui agit sur sa nervosité: les belles lettres et les arts, une vie artificielle de mysticisme et de fantaisie.

Avec cette finesse d'instinct qui la caractérise, elle a deviné que la séduction captive la force, alors tous ses desirs tendent à plaire, et comme on ne trouve un mari que si l'on est jolie, élégante, coquette et séduisante, la grande occupation de sa vie sera de tendre les filets où le poète épris d'idéal, l'artiste assoiffé l'esthétique, viendront se prendre. Et ces brillants insectes qu'ils avaient pris pour des femmes, boivent jusqu'à la dernière goutte le sang de leur cœur.

Écoutez parler Fourier: "Lorsque la philosophie raille les vices des femmes, elle fait sa propre critique. C'est elle qui produit ces vices par son système social comprimant les facultés de l'enfance pendant tout le cours de leur vie. Que l'on soumette l'homme à la même éducation que la femme, qu'on le place dans de semblables conditions de dépendance et l'on verra ce qu'il faut penser de sa prétendue supériorité morale. Et vous, sexe oppresseur, c'est Fourier qui parle, — ne surprisseries vous pas les défauts reprochés aux femmes si une éducation servile vous formait comme elles à vous croire des automates faits pour obéir aux préjugés et pour ramper devant un maître que le hasard vous donne. Les femmes, lorsqu'elles l'ont pu, se sont montrées supérieures aux hommes. N'est-il pas certain que sur huit souverains libres et sans époux, il en est sept qui ont régné avec gloire, tandis que sur huit rois, on compte habituellement sept monarques faibles."

Ce n'est pas par vanité que je cite cette fiévreuse appréciation de Fourier, j'ai voulu prouver que les Georges Sand, les Madame de Staël, les Madame Roland n'étaient pas des exceptions, des comètes fourvoyées dans le ciel littéraire, mais que toutes les femmes, si elles le veulent, peuvent briser leur chrysalide, se faire ailes et planer dans l'air libre. Elles n'ont qu'à ouvrir leur âme à ce courant d'idées nouvelles qui passe dans le monde, plutôt que de se rejeter sur des plaisirs grossiers qui les dégradent.

COLOMBIENS. AGENTS DEMANDES
C'est le temps de l'année le plus favorable pour vous assurer une position comme agents.
Nos marchandises sont une ligne bien établie et les demandes augmentent constamment. Vous avez un bon territoire; nous vous donnons des échantillons sans frais et nous vous payons chaque semaine. Nous pouvons vous arranger avec nous pour tout le temps ou pour seulement un certain temps.
Il serait mieux que vous ne devriez.
STOATE & WELLINGTON,
Les plus grands papeteriers et
Canadiens. Toronto.

To Cure a Cold in One Day
Cures Grip in Two Days.
Take Laxative Bromo Quinine Tablets.
Seven Million boxes sold in past 12 months.
This signature, E. W. Brown on every box. 25c.

NOTES LOCALES

Dimanche, vers neuf heures de l'avant midi, un train du Grand-Tronc a été lancé hors de la voie ferrée, en arrivant près de la jonction du Québec Sud et du Grand-Tronc. Cinq chars de fret ont culbuté, et deux d'entre eux ont été brisés complètement. Le désordre a été réparé dans le cours de la journée, de façon que les trains n'ont pas éprouvé beaucoup de retard.

BOIS DE CHARPENTE.—On trouvera un moulin à scie de M. P. E. Roy, St Pie, du bois de charpente en pruche de toute longueur et de toute dimension. 19 sep.

La Banque des Cantons de l'Est contribue pour une large part à l'encouragement de l'agriculture à l'exposition de Sherbrooke. Elle donne pour \$500.00 en prix aux fabricants de fromage et de beurre : ainsi pour les 3 meilleurs fromages blancs, faits en août 1903, auront 1er prix, \$75 ; 2e prix, \$50 ; 3e prix, \$35 ; 4e prix, \$25 ; 5e prix, \$15.

Pour les 3 meilleures boîtes de beurre pas moins de 56 livres chacune, 1er prix, \$75 ; 2e, \$50 ; 3e, \$35 ; 4e, \$25 ; 5e, \$15.

Fromage : Pour l'instructeur de syndicats dont les fabricants auront obtenu les plus hauts prix en tout dans la classe 48. 1er prix, \$30 ; 2e, prix, \$20.

Beurre : Pour l'inspecteur de syndicats dont les fabricants auront obtenu les plus hauts prix en tout dans la classe 49. 1er prix, \$30 ; 2e prix, \$20.

ECOLE COMMERCIALE DU PROF. LA LIME.—Le premier semestre prochain aura lieu la réouverture des cours de sténographie française et anglaise et de calligraphie, à l'école commerciale de M. B. L. Lime. Ces cours seront donnés sous l'habileté de direction du professeur Wells.

Les cours commerciaux comprenant les autres matières telles que tenue de livres, arithmétique, étude du français, etc., commencent le 15 de septembre.

L'abondance de matière nous oblige à remettre à un numéro subséquent une intéressante correspondance, venant d'Upton, intitulée "Tendre sympathie" que nous avons été obligé de retarder déjà.

M. Misacé Jodoin, de Lowell, E. U. frère de M. Moïse Jodoin, de St Simon, est en promenade au Canada pour un mois : M. Jodoin ira à Montréal et à Québec où il a des parents et des amis.

M. Z. Cordeau, avocat de Montréal était en ville jeudi chez son père.

La retraite de Messieurs les curés du diocèse est commencée de dimanche soir. Elle est prêchée par le Rév. P. Kouleau, Dominicain. Il y aura des changements importants dans le diocèse.

NOTES SUR LA CITÉ DE ST-HYACINTHE

PAR J. R.

HISTOIRE DE CHAQUE MAISON

XXXXe ARTICLE

HENRI SICOTTE

L'emplacement voisin de celui de Madame Jos. Flibotte sur la rue Cascades appartient à Henri Sicotte.

Il fut concédé à François Morin dit St Pierre, par les héritiers du seigneur Jean Desaulles, par acte du 19 octobre 1846 fait devant D. G. Morison, notaire. Cette concession se fit pour une rente seigneuriale et une somme d'argent de \$700.

Comme on le voit par cette date des établissements sur la rue Cascades à partir des rues St Hyacinthe et Ste Anne se faisaient de longs intervalles.

Le commerce se tenait concentré aux magasins établis à partir de la rue Bourdages à la rue St Hyacinthe. Il fit un effort plus tard pour s'étendre de la rue St Hyacinthe à la rue St François, mais là il fut lent et peu progressif, de 1830 à 1836 il y eut des magasins et des hôtels de la rue St Hyacinthe à la rue Ste Anne et ensuite des magasins de la rue Ste Anne à la rue St François,

Le soir à 7 hrs salut solennel et sermon par M. l'abbé Gervais, en promenade chez notre curé. A l'orgue Mlle Flore Bétielle accompagnait les Delles Yrène et Laura Vigeant, et Mlle Amabilis Nadeau qui ont chanté de très jolis morceaux avec grand succès.

D. manche le 16 du courant, se terminait à l'église paroissiale, la neuvaïne de l'Assomption. Pendant la messe basse, célébrée par le Rév. M. O. Leduc, curé et chapelain de la Congrégation, eut lieu la communion générale des Enfants de Marie. L'choeur des Congréganistes fit entendre plusieurs jolis morceaux qui furent des plus goûtés.

Le soir, à 7 hrs, une foule nombreuse remplissait le lieu saint. Le sermon de circonstance qui fut donné par le Rév. M. J. Gervais, professeur, au séminaire de St Hyacinthe, qui est de passage à St-Aimé, a été des plus intéressants.

Le Santa Maria de Faure, par Mlle Laura Vigeant, a été bien rendu. L'Adorate de Battman par Mlles Basili et Albertine Nadeau. L' Ave Maria de Milard, par Mlle Irène Vigeant ont tous été rendus avec succès. Cette pieuse cérémonie se termina par le Teatum Ergo de Rigo.

DE PART OUT

Un automobile dirigé par le Dr Simard a causé dimanche après-midi à Lak-side un incident, qui heureusement n'a pas eu de conséquences graves.

Le Dr Simard, qui était à se promener en compagnie de Melle Mignault, de St Hyacinthe, fille du Dr Mignault rencontré le Dr Oscar Mercier, chirurgien en chef de l'hôpital Notre-Dame, qui était en voiture avec un ami. Le cheval du Dr Mercier, pris de peur à la vue de l'automobile commença à reculer.

Comme il y avait danger à ce que cheval, voiture et ses occupants fussent précipités au fond d'un large fossé, le compagnon du Dr Mercier sauta sur la route pour empoigner le cheval, pendant que le Dr Simard quittait lui-même son automobile pour aller lui aider.

Il avait appliqué le frein sur son automobile, mais en essayant de l'arrêter davantage, il toucha un autre levier qui fit partir la machine, et il avait à peine le dos tourné qu'elle mportait Mlle Mignault dans la direction du Lac.

M. Bouthillier, de Montréal, qui marchait sur la route en ce moment se mit à la poursuite de l'automobile pour secourir Mlle Mignault si possible ; mais avant qu'il put l'atteindre, Mlle Mignault, s'était jetée par terre, et l'automobile alla plonger dans le lac. Il aida Mlle Mignault à se relever et des jeunes gens de Lakeside, après beaucoup de misère, réussirent à retirer l'automobile, qui était indemne. Mlle Mignault et le Dr Simard continuèrent ensuite leur promenade.

De L'Etranger

New York, 15 — On rapporte, d'après les meilleures autorités qui existent aujourd'hui dans Wall street, que M. Schwab n'en est venu à cette détermination de résigner la présidence de la United-States Steel Corporation, que sur les pressantes sollicitations de ses amis, qui le voyaient traiter de façon inconvenante par les directeurs de la compagnie et qui voulaient ardemment le voir à l'œuvre dans la formation d'un syndicat d'aciéries canadiennes, dont le but serait d'entrer en concurrence avec les autres compa-

gnies de même nature, sur les marchés de l'univers.

Les ressources qu'offre le Canada ont toujours en un grand attrait pour M. Schwab, et ce fut lui qui, le premier, conçut l'idée d'établir les usines à Port Colborne, Ontario, par le syndicat. Au projet qu'il avait formé de faire de cette dernière compagnie une compagnie purement canadienne, appartenant à la Steel Corporation, furent objection un grand nombre de directeurs qui voulaient faire des aciéries de Port Colborne, une simple succursale canadienne de la compagnie.

Le malaise qui surgit à la suite de cette divergence d'idées, joint aux sollicitations de ses amis, ont eu pour résultat la démission de M. Schwab, qui se résolut en même temps à organiser les compagnies actuelles du Canada en une grande corporation qui agira indépendamment de la Steel Trust, et qui lui sera une puissante rivale. Des intérêts immenses au Canada et aux Etats Unis appuient le mouvement, et l'on croit que sous peu tous les préparatifs seront terminés et qu'on se mettra au travail actif de l'organisation.

Je plains ceux que la mort du pape a obligés de se rendre à Rome. D'abord, il y fait très chaud en cette saison ; ensuite les divertissements y sont rares. Les Français qui n'abandonnent pas la capitale en été se contentent de peu.

Is ont une façon de passer le temps peu compliquée, mais dépourvue de charmes... quand on n'y est pas habitué tout au moins. Généralement, en été, ils dorment de treize à quinze heures par jour. A partir de midi, on ne voit plus un chat dans le Corso. Presque toutes les boutiques sont fermées, et les volets, on lit : " Si riapte alle cin que ", ce qui veut dire : le magasin sera de nouveau ouvert à cinq heures.

Elles sont dues à la chaleur

Les éruptions cutanées du bébé qui atarment si souvent les mères soigneuses.

Durant les mois d'été, il apparaît souvent des éruptions, à la figure, au cou et au corps des bébés et des petits enfants, qui sont de nature à alarmer les mères soucieuses de la santé de leurs enfants. Tout cela est dû à la chaleur excessive et, bien que non dangereuses, ces éruptions sont la cause de grandes souffrances. Les enfants obtiennent un soulagement immédiat après que leurs éruptions auront été saupoudrées abondamment de Poudre Baby's Own, que vous pouvez vous procurer dans toutes les pharmacies, mais pour guérir le mal vous devez leur donner un remède qui leur rafraîchira le sang. Les Tablettes Baby's Own sont une véritable bénédiction dans de tels cas. Elles éclaircissent et embellissent la peau. Mme Clifton Cavier, de Kincairdine, Ont., dit : " Mon bébé avait des éruptions à la figure et par tout le corps. Je lui donnai des remèdes, mais ces éruptions ne disparurent complètement qu'après lui avoir fait prendre pendant peu de temps, des Tablettes Baby's Own. Je lui donnai aussi ces Tablettes contre la Constipation et ce avec les meilleurs résultats. Elles agissent gentiment mais promptement et ne manquent jamais de calmer les bébés. Je crois que les Tablettes sont un excellent remède pour les jeunes enfants." On peut se procurer les Tablettes Baby's Own chez tous les pharmaciens, à 25c la boîte, et la Poudre Baby's Own au même prix. Si vous préférez commander directement, elles vous seront envoyées franco par la poste sur réception du prix, par la Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont.

Le propriétaire fait sa sieste. Et j'ai remarqué que, quand il se réveille, il est généralement de mauvaise humeur. Il ne fait pas bon alors de lui demander un objet qui ne se trouve pas à portée de sa main. Le boutiquier, plutôt que de se déranger pour le chercher à l'endroit où il se trouve, répond volontiers qu'il en est dépourvu.

Rien de navrant comme l'aspect des rues chauffées par un soleil implacable. Ce n'est qu'à l'heure de l' Ave Maria, c'est-à-dire au coucher du soleil, que la ville retrouve son animation.

Alors la population se porte d'abord au Pincio ou à la villa Borghese, et, quand la nuit est venue, place Colonna, dans le centre de la ville, où joue la musique, au pied de la colonne d'Antonin.

Là, prennent place sur des chaises toutes les demoiselles à marier de la capitale. Et les galants font leur choix, comme on chante dans Mi-reille. A vrai dire, le choix est fait depuis longtemps. En Italie, des accords sont pris entre jeunes gens et jeunes filles quand l'un et l'autre sont encore très jeunes, et ce, avec l'assentiment des parents ; mais on attend pendant des années et des années que le fiancé aite une situation lui permettant de supporter les dépenses d'un ménage. Vers onze heures, les musiciens se retirent et chacun va se coucher pour recommencer le lendemain une journée pareille.

C'est simple et économique. Aussi je plains les journalistes qui n'ont pas cette ressource du firt sur la place publique pour charmer leurs loisirs, et qui se croient obligés de courir toute la journée de leur hôtel au Vatican et du Vatican au télégraphe, pour recueillir et transmettre des commérages d'antichambre en attendant le conclave.

VIN DE SAINT-LÉON

Morin était désigné comme la moitié du terrain contenu entre la rue St-Denis nouvellement ouverte et l'emplacement de Venaut St Germain, sur 114 pieds de profondeur, mesure anglaise, tenant devant à la rue Cascades, derrière au domaine, d'un côté au dit V. St Germain, d'autre côté à J. Bte St Denis. F. Morin et Saint Denis s'entendirent pour faire chacun une maison en briques à deux étages, avec pignon.

La maison construite par F. Morin fut longtemps occupée comme hôtel et maison de pension. La construction du premier marché important sur le site de celui d'aujourd'hui avait attiré le monde sur les terrains qui l'entouraient, et les hôtels surtout s'y étaient placés. Il y eut bientôt après la maison construite par F. Morin deux hôtels en face du marché sur la rue St François, un sur la rue St Antoine, quatre sur la rue St Simon et deux sur la rue Cascades.

La maison construite par Morin fut détruite par le feu de 1876 et reconstruite aussitôt par lui sur le plan qu'elle présente aujourd'hui, et a depuis été occupée surtout, par des marchands. Les vitrines des magasins seules ont été changées, et alors qu'il avait cessé d'en être propriétaire.

Ce F. Morin dit St Pierre était un ancien citoyen dont les parents ont longtemps demeuré dans la paroisse et le village. Il fut le père de Eusèbe, notre riche entreprenant et spé-

culateur, d'autres fils maintenant décédés et de quelques filles dont l'une lui survivant est l'épouse actuelle de Jos. Brodeur, marchand épicer, et d'une du nom de Georgina qui mariée à V. Sicotte, fit la mère du propriétaire actuel du terrain qui nous occupe.

Par acte du 26 juillet 1882 passé devant M. E. Bernier notaire, Frs. Morin donna à sa fille G. origina, veuve de Victor Sicotte, l'emplacement dont il est question avec les bâtisses qu'il avait érigées aussitôt après le feu de septembre.

Madame Sicotte fit dans un des magasins le commerce de marchandises sèches quelques années avec son mari et ensuite seule. Elle y faisait encore le commerce lorsqu'elle mourut dans cette maison qu'elle habitait avec ses trois enfants, Henriette, épouse actuelle de Emile Marin, avocat, George Emile mort il n'y a pas longtemps au cours de ses études pour la profession de notaire et Henri le propriétaire d'aujourd'hui.

A la mort de Madame Sicotte, Eusèbe Morin, oncle des enfants fut nommé tuteur et administra leurs biens de même qu'il surveilla leur éducation. A la majorité de Henriette la plus vieille des enfants, Eusèbe acheta ses droits dans cet emplacement, qui étaient alors d'un tiers, et les revendit plus tard au propriétaire actuel. George étant mort non marié donna ses droits à son frère H-nri et à sa sœur alors ma-

Elles sont dues à la chaleur

Les éruptions cutanées du bébé qui atarment si souvent les mères soigneuses.

Durant les mois d'été, il apparaît souvent des éruptions, à la figure, au cou et au corps des bébés et des petits enfants, qui sont de nature à alarmer les mères soucieuses de la santé de leurs enfants. Tout cela est dû à la chaleur excessive et, bien que non dangereuses, ces éruptions sont la cause de grandes souffrances. Les enfants obtiennent un soulagement immédiat après que leurs éruptions auront été saupoudrées abondamment de Poudre Baby's Own, que vous pouvez vous procurer dans toutes les pharmacies, mais pour guérir le mal vous devez leur donner un remède qui leur rafraîchira le sang. Les Tablettes Baby's Own sont une véritable bénédiction dans de tels cas. Elles éclaircissent et embellissent la peau. Mme Clifton Cavier, de Kincairdine, Ont., dit : " Mon bébé avait des éruptions à la figure et par tout le corps. Je lui donnai des remèdes, mais ces éruptions ne disparurent complètement qu'après lui avoir fait prendre pendant peu de temps, des Tablettes Baby's Own. Je lui donnai aussi ces Tablettes contre la Constipation et ce avec les meilleurs résultats. Elles agissent gentiment mais promptement et ne manquent jamais de calmer les bébés. Je crois que les Tablettes sont un excellent remède pour les jeunes enfants." On peut se procurer les Tablettes Baby's Own chez tous les pharmaciens, à 25c la boîte, et la Poudre Baby's Own au même prix. Si vous préférez commander directement, elles vous seront envoyées franco par la poste sur réception du prix, par la Dr Williams Medicine Company, Brockville, Ont.

Le propriétaire fait sa sieste. Et j'ai remarqué que, quand il se réveille, il est généralement de mauvaise humeur. Il ne fait pas bon alors de lui demander un objet qui ne se trouve pas à portée de sa main. Le boutiquier, plutôt que de se déranger pour le chercher à l'endroit où il se trouve, répond volontiers qu'il en est dépourvu.

Rien de navrant comme l'aspect des rues chauffées par un soleil implacable. Ce n'est qu'à l'heure de l' Ave Maria, c'est-à-dire au coucher du soleil, que la ville retrouve son animation.

Alors la population se porte d'abord au Pincio ou à la villa Borghese, et, quand la nuit est venue, place Colonna, dans le centre de la ville, où joue la musique, au pied de la colonne d'Antonin.

Là, prennent place sur des chaises toutes les demoiselles à marier de la capitale. Et les galants font leur choix, comme on chante dans Mi-reille. A vrai dire, le choix est fait depuis longtemps. En Italie, des accords sont pris entre jeunes gens et jeunes filles quand l'un et l'autre sont encore très jeunes, et ce, avec l'assentiment des parents ; mais on attend pendant des années et des années que le fiancé aite une situation lui permettant de supporter les dépenses d'un ménage. Vers onze heures, les musiciens se retirent et chacun va se coucher pour recommencer le lendemain une journée pareille.

C'est simple et économique. Aussi je plains les journalistes qui n'ont pas cette ressource du firt sur la place publique pour charmer leurs loisirs, et qui se croient obligés de courir toute la journée de leur hôtel au Vatican et du Vatican au télégraphe, pour recueillir et transmettre des commérages d'antichambre en attendant le conclave.

VIN DE SAINT-LÉON

Morin était désigné comme la moitié du terrain contenu entre la rue St-Denis nouvellement ouverte et l'emplacement de Venaut St Germain, sur 114 pieds de profondeur, mesure anglaise, tenant devant à la rue Cascades, derrière au domaine, d'un côté au dit V. St Germain, d'autre côté à J. Bte St Denis. F. Morin et Saint Denis s'entendirent pour faire chacun une maison en briques à deux étages, avec pignon.

La maison construite par F. Morin fut longtemps occupée comme hôtel et maison de pension. La construction du premier marché important sur le site de celui d'aujourd'hui avait attiré le monde sur les terrains qui l'entouraient, et les hôtels surtout s'y étaient placés. Il y eut bientôt après la maison construite par F. Morin deux hôtels en face du marché sur la rue St François, un sur la rue St Antoine, quatre sur la rue St Simon et deux sur la rue Cascades.

La maison construite par Morin fut détruite par le feu de 1876 et reconstruite aussitôt par lui sur le plan qu'elle présente aujourd'hui, et a depuis été occupée surtout, par des marchands. Les vitrines des magasins seules ont été changées, et alors qu'il avait cessé d'en être propriétaire.

Ce F. Morin dit St Pierre était un ancien citoyen dont les parents ont longtemps demeuré dans la paroisse et le village. Il fut le père de Eusèbe, notre riche entreprenant et spé-

culateur, d'autres fils maintenant décédés et de quelques filles dont l'une lui survivant est l'épouse actuelle de Jos. Brodeur, marchand épicer, et d'une du nom de Georgina qui mariée à V. Sicotte, fit la mère du propriétaire actuel du terrain qui nous occupe.

Par acte du 26 juillet 1882 passé devant M. E. Bernier notaire, Frs. Morin donna à sa fille G. origina, veuve de Victor Sicotte, l'emplacement dont il est question avec les bâtisses qu'il avait érigées aussitôt après le feu de septembre.

Madame Sicotte fit dans un des magasins le commerce de marchandises sèches quelques années avec son mari et ensuite seule. Elle y faisait encore le commerce lorsqu'elle mourut dans cette maison qu'elle habitait avec ses trois enfants, Henriette, épouse actuelle de Emile Marin, avocat, George Emile mort il n'y a pas longtemps au cours de ses études pour la profession de notaire et Henri le propriétaire d'aujourd'hui.

A la mort de Madame Sicotte, Eusèbe Morin, oncle des enfants fut nommé tuteur et administra leurs biens de même qu'il surveilla leur éducation. A la majorité de Henriette la plus vieille des enfants, Eusèbe acheta ses droits dans cet emplacement, qui étaient alors d'un tiers, et les revendit plus tard au propriétaire actuel. George étant mort non marié donna ses droits à son frère H-nri et à sa sœur alors ma-

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 377

COUR DE CIRCUIT. JOSEPH AMABLE BISSONNET ET JOSEPH JOSEPH CHARLES BRODEUR tous deux marchands-tailleurs et merciers des cité et district de St-Hyacinthe, et y faisant affaires ensemble en société, sous la raison sociale de "Bissonnet & Brodeur."

LOUIS VICTOR COTÉ ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe, et maintenant en lieux inconnus, aux Etats-Unis d'Amérique. Demandeurs, vs. Défendeur, NARCISSE BOYER, ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe, et maintenant domicilié en lieux inconnus, aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 17 août 1903. ROY & BEAUREGARD, G. C. C.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 389

COUR DE CIRCUIT. JOSEPH AMABLE BISSONNET ET CHARLES BRODEUR, tous deux marchands-tailleurs et merciers, des cité et district de St-Hyacinthe, et y faisant affaires ensemble en société, sous la raison sociale de "Bissonnet & Brodeur."

NARCISSE BOYER, ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe, et maintenant domicilié en lieux inconnus, aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 20 août 1903. ROY & BEAUREGARD, G. C. C.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 417

COUR DE CIRCUIT. JOSEPH AMABLE BISSONNET ET JOSEPH CHARLES BRODEUR, tous deux marchands-tailleurs et merciers, des cité et district de St-Hyacinthe, et y faisant affaires ensemble en société, sous la raison sociale de "Bissonnet & Brodeur."

LAURENT DOSSAULT, ci-devant de la paroisse de Notre-Dame de St-Hyacinthe et maintenant domicilié en lieux inconnus, aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 24 août 1903. ROY & BEAUREGARD, G. C. C.

En vient au "COURRIER"

VINGT-CINQ ANS D'EPISCOPAT Jubilé de Fou Mgr L. Z. Moreau, Avec portrait du vénérable défunt.

TABLE DES MATIÈRES. Dédicace... I. — Monseigneur L. Z. Moreau... 53 II. — Préliminaires du jubilé... 86 III. — Ouverture du jubilé... 91 IV. — Messe jubilaire... 94 V. — Banquet des Noceux... 94 VI. — Clôture officielle du jubilé... 70 VII. — Fêtes intimes du jubilé... 89 VIII. — Acclamations... 101

APPENDICE

I. — Les décorations de la cathédrale... 117 II. — Les convives au Banquet des noceux... 120 III. — Les " Disciples de Martin "... 120 IV. — La Chaine d'Argent... 129 V. — Les Ecoles du Passé... 144 VI. — La gloire du Chandelier d'Or... 150

LES NOCES ÉTERNELLES

I. — Mort de Mgr L. Z. Moreau... 157 II. — Fou Mgr L. Z. Moreau... 181 III. — Annonce officielle de sa mort... 163 IV. — Son digne funéraire... 163

Prix, par la poste ou à notre bureau... \$0.25.

AU COMMERCE

Le Courrier de Saint-Hyacinthe ayant fait l'acquisition d'un matériel complet d'imprimerie, est maintenant rivaliser avantageusement avec ce qui se voit de Montréal dans l'impression de placards, affiches, programmes, etc.

PLACARDS, AFFICHES

Livres, Entrées de Comptes, Programmes, Cartes d'affaires ou de visite, Mémoires, Mandats, Blancs pour Notaires, Avocats, Municipalités, etc., Lettres funéraires, Cartes mortuaires, Factums, Pancartes, Circulaires, etc., dans les derniers goûts, avec des caractères tout nouveaux et à meilleur marché que quique ce soit.

COURSES DE CHEVAU

Nous ferons une spécialité des PLACARDS, AFFICHES, PROGRAMMES, ANNONCES, etc., par les Courses de Chevaux.

rie, et celle-ci par acte subséquent vendit ses droits à Henri qui est ainsi devenu le seul propriétaire de cette jolie bâtisse dont la disposition offre de grands avantages aux occupants actuels ; un des magasins est occupé par Henri Sicotte qui y fait le commerce de marchandises sèches avec Jean Bergeron, et l'autre est le grand établissement de marchands-tailleurs, merciers et hardes faites de Bissonnet et Brodeur.

La Poudre Américaine DU MONTANA

Engrais et fortifiant pour chevaux et bestiaux. Celle qui a été reconnue supérieure, pour la médaille qui lui a été accordée — est maintenant offerte en vente chez tous les marchands de provisions, épicerie et Ferronneries en sacs de 8 lbs à 45 cts et 10 lbs 55 cts, et chez

C. C. CAUCHER, Agent spécial, Rue des Connaisseurs, MONTREAL. On peut aussi se procurer la poudre chez CHS. G. RACICOT & CO., à St-Hyacinthe. 26 Sept.

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 419

COUR DE CIRCUIT. JOSEPH AMABLE BISSONNET ET JOSEPH CHARLES BRODEUR tous deux marchands-tailleurs et merciers, des cité et district de St-Hyacinthe, et y faisant affaires ensemble en société, sous la raison sociale de "Bissonnet & Brodeur."

PHILIAS FRÉGEAU, ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe, et maintenant domicilié en lieux inconnus, aux Etats-Unis d'Amérique. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. St-Hyacinthe, 24 août 1903. ROY & BEAUREGARD, G. C. C.

Pour guérir le Mal de dents en une minute

Une application de Nerval suffit. Sinon votre argent rendu. GUÉRIT aussi la névralgie et le mal de tête. Voir chez tous les pharmaciens.

Le Vin St-Michel guérit le rhumatisme.



L'hiver dernier je souffrais beaucoup de rhumatisme, lorsqu'un de mes amis me conseilla de prendre du Vin St-Michel. J'en fis l'essai et je puis dire qu'une bouteille a suffi pour me convaincre de la valeur de ce grand remède. J'ai continué à en prendre pendant quelques temps et fus complètement guéri. Le Vin St-Michel est un tonique extraordinaire pour purifier et tonifier le sang. Je ne connais rien d'aussi bon.

Mr. PAUL H. CYR, Old Town, Me. Votre dévoué, PAUL H. CYR.

GRATIS—Sur demande nous vous enverrons l'ALBUM du Vin St-Michel, contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous. Adressez.

BOIVIN, WILSON & CIE 520 RUE ST-PAUL - MONTREAL CAN. Suits Agents pour l'Amérique.

QUINN & DUHAINE, 180, rue Fréland, Boston, Mass. Agents pour les Etats-Unis.

Reconstruction du moulin à farine Louis Coté & Frère

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis que nous sommes maintenant à reconstruire notre moulin à farine qui sera prêt pour la récolte nouvelle.

Nous voulons, sans égard au prix d'installation, construire un moulin de première classe sous tous les rapports. Toutes les machines seront construites sur les derniers modèles afin de donner le plus fort rendement possible sans nuire à la qualité de la farine.

Pour éviter tout encombrement le moulin que nous construisons aura beaucoup plus de capacité que l'ancien et fonctionnera constamment soit par l'eau soit par la vapeur.

Nous entreprenons ces travaux, qui sont considérables dans l'espoir que le public voudra bien nous continuer son encouragement comme par le passé.

LOUIS COTÉ & FRÈRE, j. n. o.

Dr. Geo. Ls. LeComte

COIN DES RUES GIROUARD ET ST-HYACINTHE. No. 191 1/2. Médecine Générale

Spécialités : Maladies des Enfants, Rhumatismes Inflammatoires, Asthme, Dyspepsie, Inflammations de poignons et plaies en général.

TRAITEMENT ÉLECTRIQUE, etc., etc. Le Dr LeComte a pendant 3 ans suivi les cours spéciaux du Dr Brille, de Montréal, et de la suite, les cliniques de New-York, à différentes reprises. Bell Téléphone N. 163.

Che'n de Fer du Québec Southern

Tous les jours, dimanches exceptés.

Table with columns: Read down, Eastern time, Stations (Bellevue, St. Robert, St. Aimé, St. Louis, Fleury, St. Jules, St. Barnabé, St. Hyac, St. Madeline, St. Argenteau, St. Damase, St. Caroline, Rouzmont, St. Angèle, St. Grégoire, St. Albany, Troy, Albany, New-York). Rows show train times for various routes.

Noms et Adresses
Maison d'Affaires RECOMMANDABLES
ST-HYACINTHE.

- BISSONNET & BRODEUR
Marchands-Tailleurs et merciers,
169 rue Cascades.
C. E. BRODEUR
Ferblantier-Plombier,
277 rue Cascades.
JOS. BRODEUR & CIE.,
(Jobbers) Marchandises sèches et Epiceries,
Gros et Détail.
228 et 234 rue Cascades.
S. BOURGEOIS & CIE.,
Magasin-Général,
Place du Marché.
BROUSSEAU & FILS
Marchandises sèches et Nouveautés,
63 et 67 rue St-François.
B. BÉLANGER
Marchand de Chaussures, Cuir. Sellier et
Cordonnier.
132 rue Cascades.
U. BEAUNOYER
Peintre-Entrepreneur, Magasin de peinture,
Tapisseries, Ferronneries, etc.
95 rue Cascades. Téléphone 237.
SAUL CADORETTE
Restaurateur,
Coin des rues Cascades et Ste-Anne.
EDOUARD CHAUSSÉ
Artiste-Sculpteur
Monuments Funèbres en Marbre et en Granit
269 rue Cascades.
CASAVANT & FRÈRE
Facteurs d'Orgues
DUSSAULT & LAMOUREUX
Fondeurs,
4 rue St-Hyacinthe.
J. B. DAIGNEAULT & CIE.,
Epicerie, Vins et Liqueurs,
229 rue Cascades.
L. J. OSCAR FONTAINE
Professeur de Musique
113 rue Girouard. — Tél. 296.
FRS. GERVAIS
Marchand de chaussures,
212 et 214 rue Cascades.
GRÉGOIRE & FRÈRE
Epicerie, Vins et Liqueurs,
37 rue Cascades.
HUETTE & THERRIEN, TGI. 138
Ferblantiers-Plombiers et Couvreur,
68 rue St-Simon,
Place du Marché.
E. LAMARCHE
Joutier et Opticien,....
Etabli en 1882.
153 rue Cascades.
J. E. LANOIE
Chapelier et
(Bloc Mart) Manchonnier,
No 179 rue Cascades.
LARIVIÈRE & FILS,
Restaurateurs,
223 rue Cascades.
A. MARCOUX
Marchand de Machines à coudre, Pianos, Orgues,
En Gros et en Détail.
Coin des rues Cascades et Mondor.
F. NOLIN
Meublier et Bourreur,
86 rue Mondor.

- PAGUNELO FRÈRES
Importateurs de Provisions, Epice
ries, Vins et Liqueurs.
RAYMOND & FRÈRE
Magasin-Général,
228 rue Girouard.
J. H. RICHER
Barbier-Couffeur, 217 rue Cascades,
Porte voisine du Courrier.
J. C. RAYMOND
Marchand de Pianos, Musique en feuilles et In-
struments de toutes sortes. Accordeur de Pianos.
237 rue Cascades.
C. ROULEAU & FILS
Charbon et Bois,
7 rue Laframboise.
CHS. G. RACICOT
Marchand de Grains, Farines, Son, Gra,
Moult, etc.
110 rue St-Antoine, Place du Marché
GEORGE ST-JEAN
Marchand de Journaux, Revues, Chansons
et Chansonniers, etc.
Coin des rues Cascades et Mondor
TRAHAN & McNULTY
Marchandises et Nouveautés. Patrons "Standa
Enseigne de la boule Rouge,
Place du Marché.
CHEMINS DE FER
Les trains laissent St-Hyacinthe
tous les jours comme suit :
C. P. R.—Allant à St-Hugues, etc,
2.10 et 7.50 P. M.
Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M.
et 4.05 P. M.
G. T. R.— Allant à Montréal, 6.05,
7.20, 11.45 A. M., 5.35 P. M.
Allant à Acton, etc. : 9.14 A. M.,
5.35, 9.23 P. M.
I. C. R.—Allant à Montréal, 5.35,
9.14 A. M., 5.05, 8.30, P. M.
Allant à Drummondville : 1.10,
8.55, A. M., 1.15, 6.00, 9.00 P. M.

DESAUTELS & BRUNELLE
NOTAIRE
PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES
1 Rue ST-DENIS, ST-HYACINTHE
N. B.—M. Desautels continuera toutes les affai-
res du bureau de M. Tache en l'absence de ce der-
nier.
JOS. C. DESAUTELS. — L. A. BRUNELLE.

Lussier & Gendron
AVOCATS
76 Rue Girouard, St-Hyacinthe
L. LUSIER. L. A. GENDRON, LL. B.

S. CARREAU
NOTAIRE
No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe
AGENT D'ASSURANCE SUR LE FEU :
Sun ; Liverpool & London & Globe ; London &
Manchester & Fire & Marine.

L. P. MOZIN & FILS,
ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
Bois, Chassis, Jarcoies,
Mouure, Déco, pages, etc.
PRÉCÉDÉ : Bâns d'Églises, de Sacristies
et d'Écoles.
— AUSSI —
Assortiment complet de
BOIS D'ÉCOLE,
S. ché à la vapeur, répar et brut,
BOIS DE CHARPENTE,
BARDEAUX, Etc.
Tout ouvrage fait promptement
SATISFACTION GARANTIE.
COIN DES RUES
ST-ANTOINE ET ST-J. SEPH,
ST-HYACINTHE
Juillet 1901.

CHARTREUSE A DOMICILE
Achetez La "Famouse", extrait liquide qui
contient pour faire la Chartreuse à domicile en trois
minutes.
Préparé au laboratoire de JEAN BERTINO, à
Chartre, France.
En vente à la
PHARMACIE OSTIGUY,
ST-HYACINTHE.

Sirop de Menthol composé de
Boulangier
Guérit Rhumes, Toux, Bronchites, Asthmes,
Coqueluches, Crampes, le Catarrhe, la Consommation
à son début, etc. Dose : deux cuillerées au goût.
En vente à la
PHARMACIE OSTIGUY,
ST-HYACINTHE.
À VENDRE
BEURRERIE-FROMAGERIE
DE PREMIÈRE CLASSE
Arondissement excellent et longue saison.
Perspective d'augmentation considérable.
Termes faciles sur paiement d'un quart
du prix.
S'adresser par lettre à A. D., bureau du
"Courrier de St-Hyacinthe," St-Hyacinthe, Qué.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIÉ
LA COMPAGNIE F. X. BERTRAND
(Successeur de F. X. Bertrand.)
FONDERIE
Et Constructions Mécaniques.
Engins et Chaudières à vapeur, stationnaires et portatifs, Turbines à Eau, de toutes
dimensions. Outillages de Moulins à Soie, à Farine, à Cardes, Machines à tra-
vailler le bois, Machines à faire le bardeau, et les boîtes à beurre et à fro-
mage. Fournitures d'Aqueduc, de Boieries et Fromageries, Pompes,
Bornes-Fontaines, etc. Ouvrages de Fonderie et Réparations
de toute sortes.
OUVRAGE GARANTI.
Une visite est respectueusement sollicitée.

"LE COURRIER DES ETATS-UNIS"
SEUL JOURNAL D'AMÉRIQUE!
Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris. Les
dépêches de France et autres pays d'EUROPE, de tous les grands journaux
de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les
parties du monde.
CONDITIONS D'ABONNEMENT
PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ÉTATS UNIS ET LE CANADA
(Payable invariablement d'avance)
ÉDITION QUOTIDIENNE (Courrier du Dimanche compris) Un An, 6 m., 3 m.
COURRIER DU DIMANCHE (paraissant le dimanche matin) 2.50—1.50—
ÉDITION HEBDOMADAIRE (paraissant le mardi matin) 5.20—2.60—1.50
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste
Money-orders, ou Express-Money-Orders à l'ordre de
H. P. SAMPERS & CO,
195 et 197 Fulton Street, New-York

LE MEILLEUR CIGARE A S'EST
L'EL MASKA
EMPORIUM 10c

JOS. O. G. MIGNAULT,
INGÉNIEUR CIVIL
ARPEUTEUR-GEOMETRE.
Spécialités de constructions d'Aq. ednes, d'Égouts
et d'Éclairage Électrique.
Construction de Ponts et chaussées.
Développement de Ports et d'Eau.
Arbitrages, Évaluations, etc., etc.
Adresse : SHERBROOKE, P. Q.

MESDAMES.
Vous désirez sûrement
500 Francs par An
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire
usage du Journal de Modes
"LA SAISON"
Le Seul au Monde donnant par numéro environ
100 Gravures inédites de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques, Modes
et Travaux de Mains y sont traités d'une façon
magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui per-
met de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité reflètent de ses
modèles.
6 Francs par An ou 25 cent. le numéro avec
un Supplément de Modes, une Planche
de Patron ou un Panorama en cou-
leurs. Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de
Lille, PARIS.
LIBRAIRIE LAMULLE & POISSON
JUST POISSON
COMMISSIONNAIRE
Librairie de la Société Bibliographique
14, rue de Beaune, Paris
Librairie et Commission en Marchandises.

CONDITIONS DE PAIEMENT
Un Compte-Courant est ouvert à nos Clients
dépensant à notre caisse une provision dont il leur
est délivré reçu. — Relevé d' compte est envoyé
mensuellement en janvier et juillet.
Pour les Clients n'ayant pas de Compte-Courant,
le paiement de nos envois se fait APRÈS RÉCEP-
TION, par chèques ou mandats postaux à notre
nom.
Toute facture non soldée dans le trimestre est
recouvrée par la poste, augmentée des frais de
recouvrement, à la fin de chaque trimestre.
HUILE DE FOIE DE MORUE
DE BOULANGER
Emulsion très nutritive, très digestive, c'est le
tonique par excellence. Elle assure un accroisse-
ment immédiat du poids et de l'embonpoint.
En vente à la
PHARMACIE OSTIGUY,
ST-HYACINTHE.

SIROP D'ANIS GAUVIN — Guérit les bêtes
de Colique, dys-
sentérie, dentition douloureuse, etc.—Procure
le sommeil. En vente partout 25c la bouteille.
pées qui encaissent la Jouine, remon-
ter le chargement sur la route de cul-
ture desservant la Ferlandière.
Dans les ascensions, les bêtes puis-
santes et superbes, toutes nées à la
ferme, devaient tirer sans interruption
et à plein joug ; dans les descentes, il
y avait plus que de la difficulté ; le
danger devenait réel, et malgré le se-
cours des freins, les bœufs devaient
parfois s'arc bouter, au point d'enfon-
cer en terre jusqu'aux genoux, pour
ne pas se laisser entraîner dans les
fonds.
(A suivre)

On demande
UN BON AGENT, travail-
lant, pour solliciter pour la
HOME GUARANTEE ad. COY.,
71a rue St-Jacques,
MONTREAL.

L. A. Massé
ASSURANCE
"The Manufacturers Life Insurance Co."
FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE,
BRIS DE VITRES, IDENTIFICATION,
GARANTIE.
Bureau de la Manufacturers Life
172 BOULEVARD GIROUARD, St-Hyacinthe, Que
Tel. Bell 31.

À VENDRE
En la ville de Coaticook, une manufacture bien
outillée de portes et chassis, avec espace suffisant
pour la manufacture de chaises ou autre spécialité.
Un moulin à scie fait partie de la manufacture.
Les engins, chaudières et machines sont en bon
ordre. Les environs de Coaticook abondent en
toutes espèces de bois qui peuvent être achetés
en billets l'hiver à bas prix.
Un homme du métier et compétent y trouverait
son affaire.
Pour plus amples informations s'adresser à F.
Laroche & Cie ou à I. H. St-Pierre M. P. P.
Coaticook, P. Q.
j. n. o.

LA PROVINCIALE
ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU.
Assurance à Primes fixes. — Taux raisonnables.
Prompt Règle — Paiement en cas de pertes.

FEUILLETON
La Grande Amie
PAR PIERRE L'ÉRMITE
— D'abord, non ! tout n'est pas là,
et ensuite je le payerai autant, si je
peux.
— Eh bien ! même alors, ils ne res-
teront pas !... j'en ai la conviction
absolue... La terre !... Vous ne soup-
çonnez pas comme on parle, au Val
d'Api, du travail énorme, et surtout
aléatoire, qu'elle exige. Si vous sa-
viez comme les paysans de Frilleux
approuvaient, l'autre jour, dans une
réunion publique, les critiques et les
plaisanteries dirigées contre elle,
vous en seriez effrayé vous même !...
Travailler la terre ? A les entendre,
c'est devenu bon pour les simples
qui ne peuvent absolument pas faire
autre chose. Après avoir bien peiné
sur elle, l'ingrate ne donne, au soir
de la journée faite, que l'espérance
d'une moisson qui peut-être ne se
réalisera jamais ! Vous prenez toutes
les précautions... vous accumulez
toutes les garanties... vous choisiss-
sez bien votre semence, mais qui
peut vous assurer que vous ne serez
pas gelé... grêlé... rôti... versé ?
L'ouvrier de l'usine n'a aucune de

ces préoccupations... peu lui importe
le temps qu'il fait ; tous les soirs, il a
dans la main, sonnants et rébrun-
chants, ses trois francs, quatre francs,
cinq francs... quelquefois six francs
et plus !... Vous allez voir si, dans
quelques mois, cette comparaison
perpétuelle ne va pas agir, sugges-
tionner, décider tout le monde.
— J'espère que non, répond Jac-
ques.
— Et moi, je suis sûr d'avoir raison
contre vous, car, partout, j'entends
causer, et ma conviction est faite ;
l'œuvre de Soupot commence seule-
ment. Bâti des usines, c'était le pre-
mier résultat qu'il désirait atteindre ;
maintenant, il veut les peupler ; ce
n'est pas de Paris que les ouvriers
vont venir ; il faut donc en ouvrir
dans le pays.
— A la terre... murmure Jacques.
— Évidemment ! Et les camelots,
les pourvoyeurs du caféier, battent
les villages et vont trouver et travail-
ler l'ouvrier jusque dans les champs.
Aussi : Monsieur Jacques, je vous
avertis en bon voisin, prenez garde !...
vous avez affaire à de rudes adver-
saires ; pas plus dans l'avenir que
dans le passé, ils reculeront devant
rien.
— Oh ! fait Jacques avec le ton
d'un homme qui exprime une pensée
longuement réfléchie ; je ferai l'im-
possible pour empêcher mes ouvriers

de se laisser prendre aux pièges de
Soupot ; je les défendrai contre
eux-mêmes, et contre lui !... Mais,
si j'échoue pour eux, je puis répondre
pour moi et de moi !... je resterais ce
que je suis : le "tenant" de la terre !...
Je le dis à toi, Sylvain, pour que tu
le répètes partout, et autant que tu
voudras... sur tous les chemins... aux
quatre vents du ciel !...
— Mais vous ne trouverez plus
personne pour la cultiver... votre
terre !...
— Je la mettrai toute en bois ou en
pâturage... je trouverai bien dix hom-
mes ou dix femmes pour me traire
mes vaches... ?
— Je ne sais pas !... je ne sais pas...
répète le facteur en hochant la tête ;
on va prendre les femmes aussi à
l'usine.
— Naturellement !... Les hommes, la
nuit... les femmes, le jour... Et les
enfants, qu'en fera-t-on... ?
— Oh ! s'il fallait s'occuper de tout,
s'écrie Sylvain... les enfants de ses
ouvriers !... vous supposez comme ils
doivent peser lourd dans les préoccupa-
tions de M. Nathan !...
Le facteur tire alors sa montre et
s'aperçoit que le temps marche.
— Adieu, Monsieur Jacques ; déjà,
je suis en retard ; vous savez, les
beaux jours sont passés, il me reste à
peine trois minutes pour prendre mon
petit verre à la cuisine. Vous voulez

toujours bien... ?
— Deux si ça peut te faire plaisir...
mais pas plus !...
— Oh ! s'écrie le facteur en se re-
dressant avec une orgueilleuse sécu-
rité, je m'appelle Quattepanche !...
* * *
Jacques revint, déjà un rapidement
en lisant ses lettres et ses journaux :
le Courrier du Val a nonagé en pre-
mier article la visite du préfet, l'inaug-
uration solennelle des ateliers, gran-
de fête sur la place de la Mairie, che-
vaux de bois, feu d'artifice, enlève-
ment d'un ballon gonflé par la Com-
pagnie et, naturellement, grand bal
le soir chez Soupot...
Jacques en eut une nausée :
— Déjà !...
Et la phrase d'Odile lui revenait à
l'esprit, cette phrase hésitante, pres-
que scrupuleuse, de la jeune fille qui
avait peur de juger les choses à un
point de vue trop personnel, trop
sentimental : "Croyez-vous, Jacques,
que les usines soient bien réellement
un malheur pour le pays ?..." Pau-
vre grande !
Afin de couper court à ses ré-
flexions, il envoya Firmin faire seller
un cheval et partit dans les champs
pour voir ses ouvriers.
Le grand air lui fit du bien ; le
soleil se dirigeait maintenant très
doucement du brouillard, et semblait

